

Hérépian Un véhicule électrique en mairie

La mairie vient de s'équiper d'un véhicule électrique. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre du programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte qui a mobilisé le Pays Haut-Languedoc et vignobles, porteur du projet.

L'achat du véhicule a été subventionné à hauteur de 80 % par le ministère de l'Écologie. « Une opportunité que la commune ne pouvait laisser passer », précise Jean-Paul Scaramozzino, en charge du dossier.

L'élu ajoute : « La technologie 100 % électrique s'adapte parfaitement aux déplacements citadins et aux courtes distances puisque l'autonomie du



■ Les services techniques devant le nouvel utilitaire.

véhicule n'excède pas 150 km. Il a été équipé d'une galerie avec rouleau, d'un kit de signalisation avec gyrophare et tri-flash et d'un habillage en bois pour l'intérieur du coffre. »

Jean-Louis Lafaurie, maire, précise quant à lui : « Hérépian poursuit son engagement dans le développement durable. »